

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2014 - DELIBERATION N°

5 / 15.

OBJET : TRANSPORT DE PROXIMITE – CONVENTION DE TRANSFERT DE COMPETENCE - AUTORISATION

Monsieur MANO expose,

Par délibération n° 45/2007 du 26 juin 2007, reçue en Préfecture de la Gironde le 2 juillet 2007, vous avez délibéré favorablement sur la mise en place d'un service de transport de proximité sur le territoire communautaire.

Ce transport de proximité constitue une offre de transport complémentaire au réseau Transgironde.

Notre service de proximité comprend :

- plusieurs lignes virtuelles exploitées en régie qui assurent le maillage du territoire intra communautaire ainsi que la desserte des services sanitaires et sociaux sur le territoire de Gradignan ainsi que deux liaisons quotidiennes entre la Commune de Saint Jean d'Illac et la Gare de Gazinet
- un service de transport pour les personnes à mobilité réduite fonctionnant du lundi au vendredi assurant la desserte des Communes de la CUB

Par délibération n° 48/4/2013 du 12 avril 2013, reçue en Préfecture de la Gironde le 18 avril 2013, vous avez autorisé le reconventionnement de ce réseau dans le cadre d'une délégation de compétence du Conseil Général de la Gironde.

Cette convention inclut un volet tarification imposant aux collectivités la mise en place d'une tarification départementale.

Cette tarification nécessite une adaptation sur notre territoire.

Après discussion avec les services du Département, il vous est proposé de signer une convention de transfert de compétence permettant, à notre Communauté de Communes d'organiser les transports sur son territoire et d'en fixer les tarifs.

Entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- fait siennes les conclusions de Monsieur MANO,
- autorise Monsieur le Président à signer une convention de transfert de compétence avec le Conseil Général de la Gironde.



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

Date de Réception à la
Préfecture 30/9/14

Certifie Exécutoire
Les Formalités de Publicité ayant été
effectuées le : 30/9/14